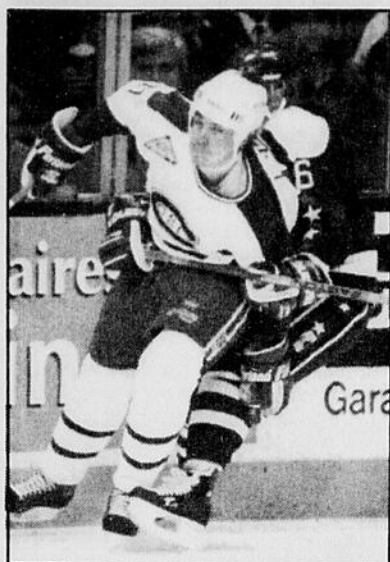


## TABLOÏD SPORTS

**Patrick Roy et Don Beaupré se livrent un match nul**



# Arbour avoue avoir mis le feu

□ L'ex-employé des Voltigeurs de Drummondville qui avait pris de la cocaïne vide son sac

Gérald PRINCE

Drummondville

À la surprise de toutes les personnes présentes hier matin à l'enquête de Cyrille Delage, commissaire aux incendies du Québec, Marcel Arbour, âgé de 21 ans, de Montréal, a admis avoir mis le feu au Centre Marcel-Dionne de Drummondville et y avoir commis des méfaits, les 8 et 17 novembre 1991, causant pour environ

60 000\$ de dommages.

«J'ai fait ça pour qu'une raison apparaisse à mon départ, par orgueil, je ne voulais pas le dire à mes parents», a affirmé sous la protection de la Cour Arbour qui, à l'époque, était préposé à l'équipement du club de hockey junior majeur Les Voltigeurs.

Dès qu'il a comparu hier matin, Marcel Arbour a tout de suite admis avoir mis le feu et avoir écrit des messages sur les murs contre

lui-même, pour brouiller les pistes des enquêteurs, vers 3 heures du matin, le dimanche 17 novembre

des quatre seules personnes à posséder les clés du Centre Marcel-Dionne, il a pénétré à l'intérieur,

vré à du saccage à l'infirmier et dans le bureau du directeur, renversant notamment des classeurs. Puis il a déclaré avoir mis le feu dans deux ou trois poubelles.

Il s'est enfui en vitesse pour aller prendre une bouchée et est revenu sur les lieux en taxi, au moment où les pompiers arrivaient, peu après 5 heures du matin. Il leur a fait part qu'il venait jouer dans une ligue de

(Voir ARBOUR en A2)

## AUCUN VOLTIGEUR IMPLIQUÉ DANS L'AFFAIRE HAMEL IGNORAIT TOUT DE SES PROBLÈMES—D5

1991. Il venait de sortir d'un bar, il avait consommé de la cocaïne, il était désespéré, il avait le goût de se suicider. Comme il était l'une

inscris des messages de mort contre lui-même sur les murs comme: «T'es mort, mon gros, tu vas nous revoir. Tes amis». Il s'est ensuite li-

## Québec dit oui au dimanche

André BELLEMARE

Lac Delage (PC)

Le ministre de l'Industrie et du Commerce Gérald Tremblay déposera demain ou jeudi un projet de loi à l'Assemblée nationale pour permettre aux commerces d'ouvrir leurs portes le dimanche à compter du 29 novembre.

C'est ce qu'il a annoncé hier au terme d'une réunion du caucus des députés libéraux qui ont finalement fait consensus autour de cette question.

Pour le moment, M. Tremblay demeure très discret sur les modalités de cette législation et il a carrément refusé d'en divulguer les grandes lignes hier soir. Il entend faire une déclaration ministérielle en Chambre en même temps que le dépôt du projet de loi.

Plus tôt dans la journée, M. Bourassa avait expliqué que la problématique de l'élargissement des



Le ministre Pierre Paradis et le premier ministre Bourassa étaient tout sourires, hier, à la réunion des députés libéraux.

heures d'ouverture des commerces le dimanche devait tenir compte de quelques facteurs importants comme la concurrence interprovinciale et internationale (les États-Unis), la survie des petits dépanneurs, les besoins des consommateurs.

«C'est dans cette perspective que nous cherchons une solution. Nous ne voulons pas pénaliser ceux qui sont présentement dans une situation vulnérable», a dit le chef du gouvernement qui jongle avec cette question depuis longtemps.

Les avis sont loin d'être partagés sur une plus grande libéralisation des commerces le dimanche et la même situation se retrouve au sein du caucus libéral. Mais le conseil des ministres avait déjà accepté le principe d'un élargissement des

heures à sa réunion de deux jours, la semaine dernière au Mont Ste-Anne.

De son côté, le Parti québécois semble acquis à l'idée de permettre l'ouverture des commerces, compte tenu de l'impact économique qu'elle engendrerait.

## Le Popeye québécois vise 2 records

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Aussi fort que le vrai Popeye, héros de bandes dessinées, Bernard Rouleau a beau lui ressembler un brin et même imiter sa voix, il y aura toujours des différences prononcées entre le «c'est moi... le vrai marin», cri de victoire du héros à la fin de chacune de ses aventures et... Bernard Rouleau, sans âge comme tous les héros qui veulent durer dans le temps, le gars de Matane, déjà inscrit dans Le livre de records Guinness.

Ces différences tiennent à la crierie longue, naturelle et forte de Bernard alors que le marin d'Olive a le crâne aussi lisse que la glace du Forum avant le premier engagement de n'importe quel match de hockey.

Bernard a une barbe alors que les joues de Popeye sont aussi vierges que celles de l'adolescent qui utilise le rasoir de son père le jour de son premier rendez-vous amoureux et qui se retrouve avec plus de

sparadraps sur le visage que de poils.

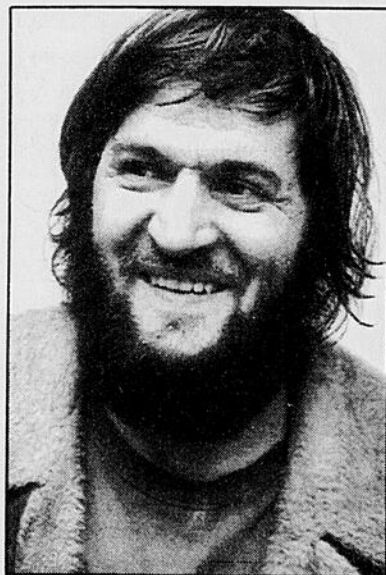
Enfin, Bernard est plus proportionné, physiquement parlant, surtout au niveau des avant-bras... mais cela ne change en rien la force herculéenne du Québécois.

Ce matin, les Estriens pourront voir à l'oeuvre le «Popeye québécois» dans le cadre de l'émission «Les anges du matin» présentée à l'écran de CKSH le 9. Sera également présent un membre de la maison d'édition Québec-Livres qui viendra causer de la dernière édition de Guinness.

### Les records

«Je vais m'attaquer à ce qui pourrait être deux nouveaux records Guinness, à savoir de tirer avec ma chevelure un véhicule Jeep Cherokee (ça va chercher dans les 3200 livres) et d'en faire autant avec mes dents» a expliqué M. Rouleau.

Mais attention! Quand il dit avec les dents, c'est qu'il a une prothèse dentaire à la mâchoire supérieure alors que la mâchoire inférieure est garnie de dents naturel-



Bernard Rouleau

les: «Et c'est justement parce que j'ai une prothèse que le record peut être inscrit dans le Guinness» dira-t-il.

Dans l'édition 1993 des records Guinness, il est le seul Québécois,

photographie à l'appui et petit texte de circonstance, à apparaître dans la catégorie de l'insolite.

Page 146, on le voit en train de tirer avec ses cheveux un petit hydravion de 909 kilos (près de 2000 livres). Il a réalisé l'exploit à Matane, le 24 octobre 1991.

Au sujet des deux épreuves de demain, il ne fera homologuer qu'un seul record si tout baigne dans l'huile... ou dans les épinards. Après tout, il veut garder des as dans son jeu et ne pas tout donner à tout le monde, tout de suite.

Ce n'est pas le fait du hasard si Bernard Rouleau a choisi la fantaisie, l'insolite. Il aime qu'on dise de lui qu'il est un homme fort drôle et un homme drôlement fort. «Mais si j'ai mis l'accent sur la fantaisie, c'est que je ne veux pas éveiller l'orgueil des hommes forts et lancer des défis à tout vent et m'en faire lancer. Je veux que ça reste une affaire de plaisir, d'amusement, de divertissement.»

Le «Popeye québécois» possède

(Voir POPEYE en A2)

## La bonne nouvelle

### Le Mérite d'or

Prix du jury pour la force de frappe de son marketing, le projet Les Versants de Bromont permet à la compagnie immobilière Estridev, de Magog, de remporter le Mérite d'or, un prix remis dans le cadre du Mérite Action 1992 de la Chambre de commerce de Granby.

Estridev a été fondée en 1985 par MM. Pierre Bolduc et Michel Cimon. Elle a été impliquée dans les Villas de l'Anse, le centre commercial Jean Coutu, de Sherbrooke, et plusieurs autres projets à Magog et Ste-Adèle.

## DRUMMOND A5

**St-Roch surveillera le «bouillon de culture» du PLQ**



## AUTOCHTONES B2

**Ottawa compensera finalement les «oubliés d'Oka»**

## MÉTÉO A2

(329e jour de l'année)

**Nuageux: 3 à -2 C**  
**Lever du soleil: 6h58**  
**Coucher du soleil: 16h09**  
**Demain: averses**

## Déjà 27 morts dans les tornades

Jackson, Mississippi (AP, Reuter)

Les tempêtes qui se sont abattues sur les États-Unis en fin de semaine ont fait 27 morts, plus de 380 blessés, ainsi que des centaines de sans-abri. Le cyclone Andrew, qui avait touché la Floride et la Louisiane fin août, avait causé la mort de 13 personnes.

Un cortège de tornades, de pluies torrentielles, de vents violents et de grêle a d'abord frappé le Texas samedi en fin de journée, puis s'est dirigé dimanche vers la Louisiane, le Mississippi, l'Alabama, la Géorgie, le Kentucky, le Tennessee, les deux Carolines, l'Ohio et l'Indiana. Les autorités évaluent les dégâts à des dizaines de millions de dollars.

Le Mississippi a été l'Etat le plus touché, avec 15 morts, dont trois enfants, et plus de 200 blessés.

Les autorités tentaient d'évaluer hier les dommages infligés aux ré-

coltes de canne à sucre, de soja, de blé et de coton.

Hier en Caroline du Nord, l'accident d'un autobus d'écoliers a fait 13 blessés. Des centaines d'habitations ont été détruites.

L'Etat du Mississippi a été le plus éprouvé avec 15 morts. Les tornades ont fait également cinq morts en Géorgie, deux en Caroline du Nord, un mort dans chacun des Etats du Tennessee, du Kentucky et de Caroline du Sud. Partout, les mêmes images de désolation: toitures et maisons en ruines, véhicules renversés et empilés les uns sur les autres.

La dépression a également provoqué de très fortes chutes de neige et des blizzards sur les Rocheuses. Des écoles ont été fermées dans le Colorado et le Wyoming. Des avalanches se sont produites dans l'Utah où l'on a recensé plus d'un mètre de neige.



Ces deux enfants se donnent l'accolade sur les fondations d'une maison mobile emportée par la tornade, à côté de la maison de leur grand-oncle, à Hillsborough, en Caroline du Nord.

## EMPLOIS DU JOUR

### Titre: Conseiller/e décoration

Code prof.: 3313 #2743763  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: Exp. nécessaire/Bonne personnalité,  
Salaire: À discuter selon comp.  
Fonctions: Conseiller les clients pour la décoration/Vendre papiers peint, peinture, stores, acc. salle de bain, tissus

### Titre: Mécanicien/ne d'automobiles

Code prof.: 8581 #2743706  
Lieu: Fleurimont  
Exigences: Exp. ds l'alignement sur ordinateur/Doit posséder carte de compétence/Doit fournir des références.  
Salaire: Comité paritaire + commission  
Fonctions: Mécanique générale/Pose de pneus/Alignement de roues.

### Titre: Programmeur(se) analyste

Code prof.: 2183 #2743866  
Lieu: Fleurimont  
Exigences: Compétences en programmation, langage «C» sur micro-ordinateur IBM ou compatibles/Posséder ordinateur IBM ou compatibles/Bilingue, un atout.  
Salaire: 8 \$ à 12 \$/hre sel. comp.  
Fonctions: Programmation en langage «C» — Domaine spécialisé: Caisse enregistreuse.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur les tableaux d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.**

| RÉSULTATS                                                                                                                                                                 |    |    |    |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|----|----|
| Tirage du 92-11-23                                                                                                                                                        |    |    |    |    |
| 1                                                                                                                                                                         | 2  | 6  | 10 | 12 |
| 13                                                                                                                                                                        | 15 | 21 | 29 | 30 |
| 31                                                                                                                                                                        | 46 | 48 | 53 | 55 |
| 56                                                                                                                                                                        | 58 | 59 | 60 | 62 |
| Prochain tirage: 92-11-24                                                                                                                                                 |    |    |    |    |
| T.V.A. le réseau des tirages                                                                                                                                              |    |    |    |    |
| Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. |    |    |    |    |

### Gagnez

1 bon d'achat de

## 100\$

par jour

(50\$ pour les non-abonnées)

Chez l'un des 14 marchands participants qui apparaissent dans l'annonce du samedi et répondez à la question suivante:  
20 + 16 x 2 = ?

**LaTribune**

### CONCOURS «À VOTRE CHOIX»

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

☐ Abonné  
☐ Non-abonné

Nom du marchand choisi: \_\_\_\_\_

### CONCOURS «À VOTRE CHOIX»

C.P. 2450  
Sherbrooke, Québec  
J1J 4H4

## Petites annonces Pour mieux vous servir!

### Appelez-nous à l'avance, c'est plus simple:

- Commandez votre annonce avant 16 h: elle sera publiée le lendemain.
- Commandez-la entre 16 h 30 et 19 h 30: elle sera publiée le surlendemain.

**Notez que seules LES HEURES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE SONT PROLONGÉES, nos bureaux demeureront toujours ouverts entre 8 h 30 et 16 h 30. Pour une petite annonce qui fait un grand effet!**

**Nous recevons vos appels du LUNDI au JEUDI de 8 h 30 À 19 h 30**

**VENDEUR, de 8 h 30 à 16 h 30**

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30  
\*Avant 16 h 00 pour publication le lendemain (petites annonces seulement)  
Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30 (petites annonces pour le surlendemain)

**564-0999**

# Reprise de la construction à Canlac: les travailleurs entrent sous escorte policière

Pierre MAILHOT

Victoriaville

Les quolibets fusaient de toutes parts, hier matin, lorsqu'une quinzaine de travailleurs de la construction se sont présentés à l'usine de produits laitiers Lactantia, de Victoriaville, pour finaliser les travaux à l'usine Canlac, une usine de lactulose (un laxatif tiré d'un sous-produit du lait) dont les travaux achèvent et qui est adjacente à l'usine Lactantia.

D'ailleurs, c'est sous une escorte de 13 policiers de la Sûreté publique de Victoriaville, mandés sur les lieux par les dirigeants de la firme Lactantia, que ces travailleurs ont pu franchir, à 8 h 00, les piquets de grève érigés depuis le 8 novembre, par les 162 employés syndiqués de l'usine Lactantia.

Malgré cette forte présence policière, aucun incident fâcheux n'est venu perturber la rentrée des travailleurs. Espérant leur appui dans leur présente négociation, ce n'est toutefois pas de gaieté de coeur que les syndiqués, affiliés à la CSD, leur ont cédé le passage.

Il faut se rappeler que cette nouvelle usine adjacente à la firme Lactantia, devait être inaugurée le 8 novembre.

Toutefois, en raison de l'incertitude des négociations entre la firme Lactantia et ses 162 employés d'usine, les dirigeants de la compagnie Canlac avaient annulé cette inauguration et cessé les travaux le 10 novembre. Ces derniers travaux devraient être terminés au milieu du mois de décembre. Pour les travailleurs de la CSD, en grève, l'arrêt des travaux à l'usine Canlac constituait un moyen de pression de plus dans leurs présentes revendications.

### Camions remorque

Six camions remorques vides ont également franchi, hier, les lignes de piquetage sous la même escorte policière. D'ailleurs, à un cer-

les pour le moral des grévistes», a déclaré le président du syndicat des employés, Claude Fortier. Il a affirmé que la présente situation se répètera à chaque fois que les tra-

le», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le chef de grève, Alain Doucet, a signalé pour sa part qu'il se faisait du beurre en petite quantité à la fromagerie King-



Six camions remorques ont passé les lignes de piquetage, hier, sous escorte policière, à l'usine Canlac

tain moment, six policiers de la Sûreté du Québec, district d'Arthabaska, sont arrivés sur les lieux de l'événement. Mais ils sont repartis quelques minutes plus tard à la suite d'une discussion avec le capitaine Yvan Gauthier, de la Sûreté publique de Victoriaville.

«Ces situations ne sont pas faci-

vailleurs de la construction franchiront les lignes de piquetage.

Claude Fortier a également affirmé que l'usine Lactantia a fabriqué de la margarine depuis le début de cette grève qualifiée par tous de très propre. «Je ne crois plus qu'il s'en fasse encore car ceux qui en fabriquaient ont vidé les silos d'hui-

sey, à Warwick. «Nous avons les preuves de cela», a-t-il mentionné.

Entretiens, les 162 employés syndiqués qui avaient rejeté l'entente de principe avec l'employeur, le 8 novembre, ont entamé hier leur troisième semaine de grève. L'application d'un nouvel horaire de travail de six jours demeure au coeur du litige.

# Grève surprise au Provigo de Rock Forest

Gilles FISETTE

Rock Forest

Une grève paralyse depuis hier matin le supermarché Provigo Gilles Benoit, de Rock Forest. Selon le conseiller syndical des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), Guy Dutilleul, le geste des travailleurs a été spontané. La décision aurait été prise, en fin de semaine, à la suite de gestes de l'employeur, qui auraient fait déborder une coupe qui se remplissait depuis trois ans, environ. En fin de semaine, la coupe était pleine.

Il ajoute que les syndiqués ont acquis le droit de grève depuis le 18 novembre. Mais, dit-il, ce n'est pas tant pour appuyer les négociations entreprises en vue de renouveler un contrat de travail échu depuis la fin d'octobre seulement que les employés ont quitté le travail. C'est, affirme-t-il, à cause de leur réaction à une «politique d'écoeurément» de l'employeur et de harcèlement, dont il se rendrait coupable.

Le terme employeur incluerait M. Benoit, sa fille et son gendre.

### Étonné

Interrogé à ce sujet, le propriétaire, Gilles Benoit, nie vivre ce genre de problèmes à son commerce.

«Bien sûr, on ne peut pas plaire à tout le monde. Si on donne un congé à un, ça lui fait plaisir mais ça risque aussi de déplaire à un autre...»

Il déclare plutôt ne pas comprendre le geste de ses travailleurs.

«Nous devions nous rencontrer, demain soir (ce soir), pour une nouvelle séance de négociations. Là, je ne sais plus s'ils y seront... Je suis déçu. Désappointé... Sur-tout dans le contexte actuel où il y a une concurrence. Une part de marché perdu est toujours difficile à reprendre...»

Le litige intéresse quelque 60 travailleurs.

# La Bataille des livres peut continuer

Michel RONDEAU

Sherbrooke

La Bataille des livres, un jeu-questionnaire qui amène les élèves du primaire de la CSDS à lire 10 romans québécois par année, n'est plus menacée.

L'une des organisatrices de l'activité, Mme Manon Boudreault, de l'école Notre-Dame-des-Champs, de Stoke, a révélé hier que la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) et le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE) se sont entendus au sujet de la libération des quatre organisateurs lors des journées de travail requises pour préparer l'activité et au sujet de la suppléance à défrayer pendant la dizaine de jours où chacun des quatre est absent.

En octobre, la CSCS avait accepté une libération pour un total de 22 jours pour l'ensemble des quatre organisateurs, mais ceux-ci avaient jugé que ce n'était pas suf-

fisant.

Hier, Mme Boudreault se disait heureuse de voir que la CSCS et le SEE s'étaient entendus au sujet de la libération des organisateurs, et jugeait que les supporteurs et les commanditaires de la Bataille des livres seront rassurés.

Cette activité de la CSCS, réalisée depuis quatre ans, a été empruntée par 21 commissions scolaires de la province.

### De plus en plus efficace

Sur le territoire de la CSCS, elle prend de l'ampleur chaque année et elle rejoint cette année 6500 élèves de 32 écoles tandis que 236 enseignants s'impliquent.

Elle gagne non seulement en popularité, mais en efficacité aussi. Alors que les jeunes doivent lire 10 romans dans leur année, raconte Mme Boudreault, certains élèves, à ce moment-ci de l'année, ont déjà lu sept romans. «Une école de 3e année a même déjà lu ses 10 ro-

mans.»

Les organisateurs avaient pour but de développer notamment le goût de la lecture. Ce sont là des faits encourageants. Mais que fait un jeune qui a couvert tout son programme de lecture pour la Bataille des livres aussi tôt dans l'année?

«C'est à l'enseignant de le diriger en bibliothèque et aux parents à la maison à lui fournir de nouvelles lectures. Il y a un tel renouvellement dans la littérature-jeunesse que c'est facile d'alimenter les jeunes.» Au terme de leurs lectures, dans le cadre de la Bataille des livres, les écoliers sont appelés à répondre à des questionnaires en vue de former des équipes qui, en avril s'affrontent lors d'un quiz final.

Cette année, comme l'an dernier, le quiz final aura lieu en deux endroits: à l'école Le Triplet et à l'école Le Ber, selon les groupes.

Les dates sont maintenant déterminées: ce sera les 21 et 22 avril.

# Un autre vol de dépanneur à Sherbrooke

Sherbrooke (AA)

Le dépanneur Accommodation B.B., situé au 1658 de la rue Galt Ouest à Sherbrooke, a été la cible d'un vol qualifié hier à 18 h 40.

Un individu seul, non masqué et

portant une arme de poing, a sommé l'employée, qui était seule dans l'établissement, de lui remettre le contenu du tiroir-caisse. Celle-ci a obtempéré et l'individu a rapidement quitté les lieux. Personne n'a été blessé.

Le montant du vol n'a pas été dévoilé par la police municipale de

Sherbrooke, qui mène enquête.

L'homme qui a commis le méfait est âgé de 22 ou 23 ans, mesure 1,78 m et pèse 75 kg. Cheveux et yeux noirs, de teint médium, il ne porte ni barbe ni moustache. Il était vêtu d'un chandail en coton ouaté blanc avec capuchon et d'une veste noire.

### ARBOUR: suite de UNE

garage et leur a ouvert les portes du centre, pour qu'ils luttent contre l'incendie.

### Empreintes

L'agente de police, Josée Trépanier, l'a rencontré et trouvé normal. Sauf qu'il est devenu très nerveux, a-t-elle mentionné dans son témoignage, quand il a vu le sac dans le bureau de l'instructeur. Le policier enquêteur Pierre Bergeron a, pour sa part, déposé plus de 40 photos prises sur les lieux de l'incendie et relevé de fraîches empreintes palmaires et digitales d'Arbour à un ou deux endroits.

Interrogé sur les incidents qui s'étaient produits le 8 novembre

1991, avant le saccage, Arbour a d'abord maintenu sa version: il avait surpris de nuit deux cambrioleurs dans le bureau des Voltigeurs, avait été frappé au front par une barre de fer, mais avait pu pousser l'un de ses agresseurs à travers la porte vitrée. Interrogé par le procureur de la Couronne, Me André Rompré, Arbour s'est tenu à sa version pendant plusieurs minutes, en soutenant que sa peur des représailles des présumés cambrioleurs avait causé en lui un grand stress.

Le commissaire Delage a alors ajourné l'audience pour une dizaine de minutes. Au retour, dans une seule phrase, Arbour a mentionné: «Ça a été inventé de toutes pièces», à propos des incidents du 8 novembre, en ajoutant «pour qu'il apparaisse une raison pour quitter Drummondville».

Le commissaire aux incendies, Cyrille Delage, a alors sursauté: «Je vais faire rapport de tout ceci au procureur général et au ministre

de la Justice pour que des accusations soient portées contre vous», a-t-il lancé en levant l'audience. On a pu savoir qu'effectivement des accusations devaient être déposées d'ici la mi-janvier contre Arbour pour incendie criminel et méfaits publics. Quatre ou cinq autres témoins, cités devant le commissaire, n'ont pas été entendus.

Dans son témoignage, Arbour a mentionné que, à cette époque, il consommait régulièrement de la cocaïne, mais que, depuis ce temps, il avait subi une cure de désintoxication et qu'il n'en a plus consommé depuis six mois.

### POPEYE: suite de UNE

lui aussi un uniforme de marin. Il ne commente pas ce qu'il faut penser des vertus des épinards mais il tient à rassurer tout le monde: «Les stéroïdes anabolisants, c'est pas mon bag! Je suis un naturel.»

## METEO

Montréal (PC)

Situation générale émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16 h 30 hier.

Des conditions nuageuses persisteront sur l'ensemble de la province, aujourd'hui, avec toutefois quelques éclaircies sur les régions de l'est. Les nuages seront accompagnés d'un peu de brume ou de brume verglaçante, cette nuit sur le sud-ouest.

Une autre dépression en provenance du mid-ouest américain apportera des nuages sur l'ensemble de la province et des averse isolées sur les régions du sud, demain.

**Estrie:** nuageux. Brumeux le matin. Max. près de 3. Demain: nuageux. 60 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de moins 2. Max. près de 3.

**Drummondville et Trois-Rivières:** nuageux. Brumeux par endroits le matin. Max. près de 3. Demain: nuageux. 60 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de zéro. Max. près de 4.

**Beauce et Québec:** brumeux par endroits le matin. Nuageux avec éclaircies par la suite. Max. près de 3. Demain: nuageux. Min. près de moins 2. Max. près de 3.

**Pontiac, Gatineau et Lièvre:** nuageux. Max. près de 2. Demain: nuageux. 30 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de moins 2. Max. près de 2.

**Laurentides:** nuageux. Brumeux par endroits le matin. Max. près de 2. Demain: nuageux. 30 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de moins 1. Max. près de 2.

**Ottawa, Hull et Cornwall:** nuageux. Brumeux par endroits le matin. Max. près de 4. Demain: nuageux. 40 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 1. Max. près de 5.

**Montréal:** nuageux. Brumeux par endroits le matin. Max. près de 4. Demain: nuageux. 60 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 1. Max. près de 2.

**La Tuque et Réserve Faunique des Laurentides:** nuageux. Éclaircies en après-midi. Max. près de zéro. Demain: nuageux. Min. près de moins 4. Max. près de zéro.

**La St-Jean et Saguenay:** nuageux. Éclaircies en après-midi. Max. près de moins 1. Mercredi: nuageux avec éclaircies. Min. près de moins 6. Max. près de moins 1.

### Vers le sud

|                 |    |    |              |    |    |
|-----------------|----|----|--------------|----|----|
| Acapulco        | 23 | 31 | Barbade      | 25 | 29 |
| Bermudes        | 23 | 23 | Brownsville  | 14 | 20 |
| Daytona Beach   | 22 | 27 | Guadalajara  | 12 | 24 |
| Guadeloupe      | 24 | 30 | Honolulu     | 20 | 26 |
| Kingston        | 27 | 32 | La Havane    | 20 | 31 |
| Los Vegas       | 09 | 14 | Los Angeles  | 12 | 19 |
| Mazatlan        | 17 | 29 | Merida       | 22 | 32 |
| Mexico City     | 12 | 23 | Miami Beach  | 25 | 28 |
| Myrtle Beach    | 20 | 21 | Nassau       | 24 | 28 |
| Orlando         | 22 | 28 | Palm Springs | 08 | 22 |
| Reno            | -6 | 11 | San Juan     | 27 | 28 |
| Tampa           | 23 | 29 | Trinidad     | 23 | 32 |
| West Palm Beach | 24 | 28 |              |    |    |

## INDEX

|                     |      |
|---------------------|------|
| Arts:               | A-7  |
| Bandes dessinées:   | D-9  |
| Dans les Cantons:   | D-11 |
| Décès:              | C-6  |
| Économie:           | C-1  |
| Éditorial:          | A-6  |
| Horoscope:          | D-9  |
| Petites annonces:   | C-4  |
| Secrets mal gardés: | D-10 |
| Sports:             | D-1  |
| Vivre:              | B-3  |

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke  
par les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

**ADMINISTRATION**  
Jean-Guy Dubuc  
Président et éditeur

**RÉDACTION**  
Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef  
Rob Bilodeau  
Chef éditorialiste adjoint

**PUBLICITÉ**  
Gilles Boisljoly  
Directeur

**PRODUCTION**  
Alain Pelletier  
Directeur  
André Roberge  
Coordonnateur

**COMPTABILITÉ**  
André Corriveau  
Comptable

**TIRAGE**  
Pierre Dubois  
Directeur

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
Pierre-Alain Dion  
Jacques Faucher  
Michèle F. Jernier  
Michel Lavoie  
Serge Nadeau

**EXPÉDITION**  
Michel Doyon  
Gérant

**EDIFICE**  
André Jacques  
Responsable

**Livraison à domicile:**  
— Camionnets et camionnets motorisés  
Prix de vente suggéré incluant  
T.P.S. payée par le camionnet  
taux de vente du Québec  
Coût à l'abonné

**ENVOI DE PUBLICATION:**  
Enregistrement No 1539  
Abonnement par la poste au Canada, sauf  
abonnés desservis par camionnet ou camionnets motorisés.

**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$155.00, TPS \$10.85, TVQ \$13.27 = \$179.12  
6 mois \$81.00, TPS \$5.67, TVQ \$6.93 = \$93.60  
3 mois \$42.00, TPS \$2.94, TVQ \$3.60 = \$48.54  
1 mois \$22.00, TPS \$1.54, TVQ \$1.88 = \$25.42

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$210.00, TPS \$14.70, TVQ \$17.98 = \$242.68  
6 mois \$130.00, TPS \$9.10, TVQ \$11.13 = \$150.23  
3 mois \$85.00, TPS \$5.95, TVQ \$7.28 = \$98.23  
1 mois \$35.00, TPS \$2.45, TVQ \$3.00 = \$40.45

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:**  
1 an \$600.00, 6 mois \$360.00, 3 mois \$240.00, 1 mois \$105.00

«La Tribune» est socitaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Raster, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de la Tribune.

# Une plus grande détresse observée chez les gens

□ Le taux de suicide a grimpé soudainement en novembre à Sherbrooke

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Un peu avant 11 heures du matin, hier, un jeune homme dans la vingaine a immobilisé son véhicule près d'un terrain boisé, dans la région de Katevale.

Après avoir laissé une note personnelle bien en vue, il s'est enfoncé dans le bois avec une arme à feu.

Il avait décidé d'en terminer avec la vie comme cela était écrit sur le bout de papier.

La Sûreté du Québec de l'Estrie est informée de la présence du véhicule abandonné. Sur place, elle découvre la note.

De plus, la vue d'une bandoulière

re dans l'habitacle laisse craindre le pire.

Sans hésiter, le corps policier a aussitôt fait appel à un maître de chien. Une fois le policier et le chien, spécialement entraîné pour les recherches en forêt, arrivés sur les lieux, on laisse la bête se lancer sur la trace de l'homme.

Il est retrouvé vers 14 h 15, toujours en vie. Il sera dirigé vers des gens qui tenteront de lui venir en aide.

**Recrudescence**

Le fait divers semble banal en soi mais il prend toute sa dimension quand on apprend qu'à Sherbrooke, tout récemment, en l'espace d'une semaine, cinq personnes ont opté pour l'issue fatale de

la mort volontaire pour régler leurs problèmes.

Pourtant les dix premiers mois de l'année n'avaient été le théâtre que de trois incidents tragiques du genre, à Sherbrooke. En une vingtaine de jours, le nombre est passé à neuf. L'an dernier, il y a eu un total de 15 suicides sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke.

Sur le territoire de la Sûreté du Québec de l'Estrie, 36 personnes se sont donné la mort jusqu'à maintenant cette année; 37 pour toute l'année 1991.

Chez les gens impliqués à fond dans les organismes d'assistance, d'écoute téléphonique comme Secours-Amitié ou M. Michel Turcot

te agit comme directeur général, il n'y a pas 36 façons de s'en sortir et l'issue ultime n'est jamais une solution.

«Parlez-en de vos problèmes; ne les ruminez pas; ouvrez-vous, élargissez vos horizons; essayez de voir plus clair, on vous aidera; ne vous refermez pas, ne vous repliez pas sur vous-même!»

C'est le conseil des conseils. Le meilleur que l'on puisse donner. Et il vaut également pour ceux qui ont remarqué des changements chez les gens de leur entourage.

Dans le doute, on cherche, on s'informe, on puise à la source de la compréhension, de la disponibilité, de l'écoute mais il faut s'ouvrir, c'est le seul espoir de voir le

bout du tunnel ou à tout le moins d'entrevoir une lueur.

**Un aboutissement**

La mort volontaire ne surgit jamais comme première solution à un problème. Elle est plutôt l'aboutissement, l'accumulation d'un incident initial, souvent banal, dont on a honte de parler.

Puis ça grossit avec le temps.

Devant ce phénomène auquel novembre, les entre-saisons, le temps maussade ne sont pas étrangers, les écoutes de Secours-Amitié n'ont pas noté une recrudescence d'appels ces derniers temps, mais ils ont ressenti une plus grande détresse chez les gens.

«On sent que c'est beaucoup

plus profond comme mal, beaucoup plus «rough» et on ne semble pas être en mesure de voir le bout du tunnel. Problèmes financiers, difficultés de communications dans le couple, responsabilité lourde du ou de la chef de famille monoparentale, le chômage, le manque de nourriture, le panier de provisions à moitié vide plutôt qu'à moitié plein...»

Les appels ne sont pas plus nombreux mais ils ont une durée plus longue.

Mais l'important, c'est justement d'en parler, de s'ouvrir et heureusement plusieurs l'ont compris car les lignes téléphoniques chez les écoutes ne dérangent pas.

## La fusion de deux écoles soulève un tollé à Magog

Andrée ALLARD

Magog

Les parents des écoles St-Patrice et Brassard à Magog se mobilisent contre le projet de la Commission scolaire de Memphrémagog de fusionner ces deux écoles. Ils comptent se rendre en grand nombre à la réunion des commissaires, qui a lieu ce soir, pour manifester leur opposition au projet.

La commission scolaire compte réaménager l'école St-Patrice dans le but d'y accueillir les 250 élèves du premier cycle qui fréquentent l'école Brassard. Celle-ci servirait alors pour l'éducation aux adultes.

«Les parents comme les professeurs contestent ce projet de regrouper 733 enfants de la maternelle à la sixième année dans la même école», souligne l'un des parents concernés, Réjean Brouillette. «Nous sommes contre le changement de vocation de l'école St-Patrice, nous nous opposons à la création d'une grosse polyvalente au niveau primaire. Cette école n'est pas conçue pour recevoir autant d'élèves. Par exemple à Sherbrooke, pour ce nombre d'élèves, une école dispose de 120 000 pieds carrés de surface alors qu'ici, il n'y

a que 77 000 pieds carrés», poursuit M. Brouillette.

Le directeur général de la commission scolaire de Memphrémagog, Réal Gaudreau, a annoncé son intention d'entreprendre les travaux de réaménagement en mars, même si la subvention promise par le ministère de l'Éducation ne sera vraisemblablement pas versée à ce moment-là. La réalisation de l'ensemble du projet devrait s'étendre jusqu'en 1994.

«Ils ne feront pas les travaux en été pour ne pas déranger, comme on nous l'avait dit. Ça va être échelonné sur deux ou trois ans, imaginez ce que ça va représenter comme dérangements. C'est un projet d'un million et demi \$ qui sera finalement un éléphant blanc parce que la structure ne convient pas. Nous nous en rendons compte: les groupes d'âge ne sont pas compatibles et on songe déjà à faire deux «quarts» pour les récréations. Ils ne pourront pas le faire. Qu'on pense simplement en termes de coûts...»

L'assemblée des commissaires a lieu ce soir à 20h, au bureau de la Commission scolaire de Memphrémagog, au 449 rue Percy à Magog.

## Rock Forest subira une hausse de 12 p.c. environ

Marco FORTIER

Rock Forest

La Ville de Rock Forest s'apprête à augmenter encore le compte de taxes des citoyens en 1993, d'au moins 0,14 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation, même si la municipalité prévoit clore l'année qui s'achève avec un léger surplus de 10 000 \$.

La taxe grimperait ainsi de 1,18 \$ à 1,32 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière, une hausse d'environ 12 pour cent.

La Ville a besoin de 700 000 \$ de plus uniquement pour l'entretien des chemins en 1993, à cause de la «réforme Ryan», a expliqué hier soir le maire Bertrand Delisle, à l'assemblée du conseil municipal.

Rock Forest devra entretenir à ses frais 70 kilomètres de routes supplémentaires à compter du 1er avril. C'est le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, qui en a décidé ainsi. Ça coûtera 0,14 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière uniformisée à la municipalité, qui augmentera d'autant le compte de taxes, peut-on déduire des propos du maire.

«Vous me demandez: est-ce qu'on va avoir 14 sous d'augmentation? Vous avez la réponse autant que moi», a-t-il laissé tomber, après avoir rappelé «l'effort financier important» qu'exige la réforme Ryan.

D'autres comptes de dépenses sont susceptibles d'augmenter. Peut-on donc s'attendre à une hausse de taxes supérieure à 14 cents? a-t-on demandé à Bertrand Delisle. «Nous travaillons présentement à la préparation du budget. On analyse toutes les possibilités»,

a dit simplement le maire, qui déposera son budget le 21 décembre.

Ce dernier avait admis le 2 novembre qu'une hausse de taxes était inévitable. Le compte de taxes va augmenter en 1993, «c'est clair comme de l'eau de roche», avait-il dit en assemblée publique.

**La taxe à rapporté**

La Ville a exigé un effort fiscal sans précédent de ses contribuables en 1992, haussant les taxes de 38 pour cent en moyenne. La fameuse taxe spéciale de 0,15 \$ du 100 \$ d'évaluation, décrétée d'urgence en janvier dernier, a incidemment permis à la Ville d'éviter d'aller dans le rouge, comme l'oblige l'État québécois.

Les élus prévoient boucler 1992 avec un surplus de 10 000 \$, contre un déficit de 205 000 \$ l'an dernier. La municipalité a aussi rayé complètement le déficit accumulé, qui s'élevait à 921 858 \$ au 31 décembre 1991.

«Nous prouvons que nous sommes capables de gérer sainement la municipalité», a déclaré Bertrand Delisle.

Outre les frais liés à l'entretien des routes, la Ville adhère à la Société de développement économique de la région sherbrookoise, ce qui entraînera des coûts de 110 000 \$ en 1993, rappelle M. Delisle.

Par contre, les dépenses liées au service de la dette diminueront, estime-t-il. La dette générale de la Ville s'élève à un peu plus de 6,5 millions, soit 436,72 \$ par citoyen. Les élus envisagent également diverses coupures budgétaires, dont un rationnement du sel mis dans les rues cet hiver.

## Retour au travail à l'OMH

Sherbrooke (GF)

Les employés syndiqués de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Sherbrooke ont mis fin à leur «débrayage spontané» et sont retournés au travail, dès hier matin.

La décision a été prise à la suite d'une entente de principe survenue à la table des négociations, dans la journée de dimanche.

Selon une représentante de l'employeur, l'entente de principe a été obtenue après des négociations intensives qui se sont poursuivies depuis jeudi et jusqu'à dimanche.

L'entente devrait être soumise aux travailleurs, au cours d'une assemblée générale, appelée par le syndicat, demain. S'ils donnent leur aval à l'accord, ils renouvelleront ainsi le contrat de travail échu depuis le 31 décembre 1991.

Mardi matin dernier, les seize membres du local 922 de l'Association internationale des machinistes (FTQ) avaient déclenché une grève qui a paralysé les activités de l'OMH. Par ce geste, les syndiqués voulaient dénoncer la décision de l'employeur de combler le poste de concierge exigé par la convention collective en supprimant un emploi de chargé d'entretien et des réparations. L'employé concerné subissait une baisse de son salaire et de ses conditions de travail. Selon le syndicat, la qualité des services s'en trouvait grandement affectée.

Le débrayage venait également appuyer les actions des négociateurs syndicaux. Les principaux dossiers en jeu étaient justement la question des ratios à conserver entre le nombre des logements de l'OMH et le nombre des employés. La sécurité d'emploi figurait également au centre des discussions.

## La course à la succession de Thetford Mines et Bromptonville est ouverte

□ 3e édition du concours de la «Ville industrielle de l'année»

Gilles FISETTE

Sherbrooke

La course à la succession des villes de Thetford Mines et de Bromptonville est ouverte: la 3e édition du concours «Ville industrielle de l'année», de l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ) a été lancée, hier matin, à Sherbrooke.

Le concours, a rappelé le vice-président et directeur général de l'AMQ, Richard Le Hir, vise à reconnaître les efforts engagés par les villes et les municipalités afin de stimuler le développement industriel régional. Le prix vient accroître leur notoriété.

«Ce sont davantage les efforts que les résultats qui nous intéressent... Ce n'est pas la taille des villes qui compte mais leur capacité à assurer des conditions nécessaires à la croissance de l'activité industrielle», a ajouté M. Le Hir, en soulignant que le titre national a été remporté par la ville de Thetford Mines, en 1992, alors que Bromptonville s'assurait le prix régional pour l'Estrie.

Compte tenu de la conjoncture économique, l'AMQ dit s'attendre à une stagnation dans le nombre des candidatures, soit une cinquantaine.

Si Montréal a de bonnes raisons de ne pas participer à ce concours, a estimé M. Le Hir — «je ne vois



C'est en compagnie du vice-président de la Banque Nationale, région de l'Estrie, Jean-Marie Canuel (à droite), que le vice-président et directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec, Richard Le Hir, a procédé au lancement de la 3e édition du concours «Ville industrielle de l'année».

rien qui brille en faveur de Montréal du côté du développement industriel» —, rien ne justifierait la ville de Sherbrooke de ne pas y participer.

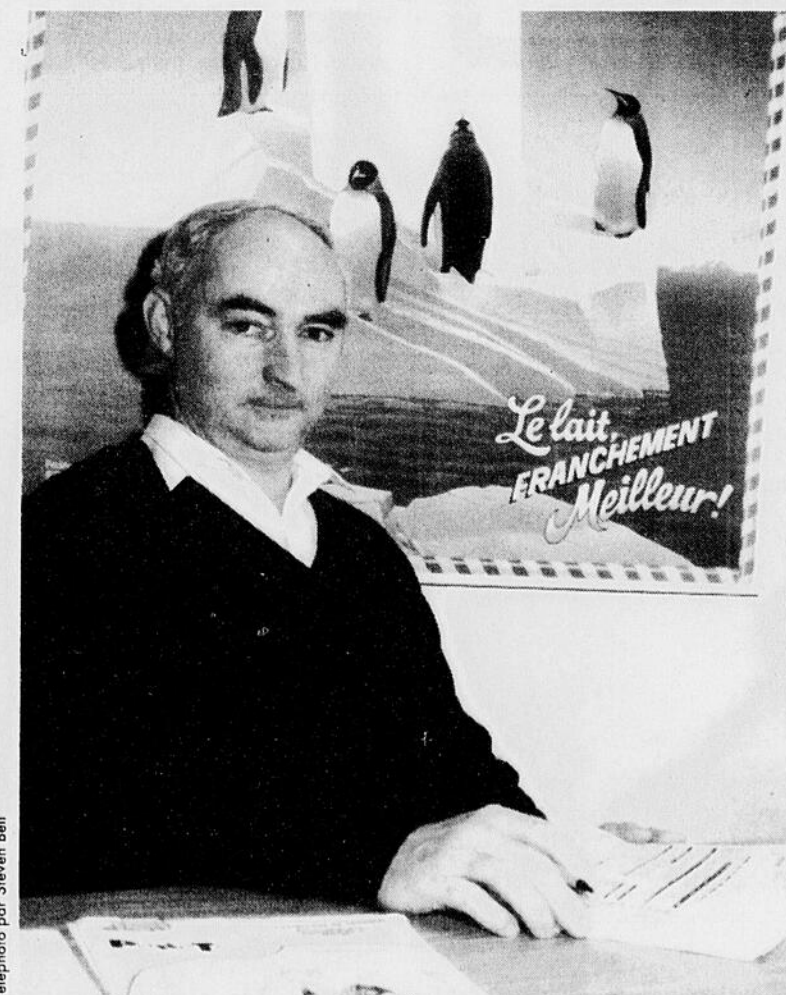
«Si j'étais Sherbrookoise, je me poserais de sérieuses questions si ma ville ne participait pas à un concours qui lui permet de faire connaître ses efforts pour favoriser le

développement industriel», a déclaré M. Le Hir.

Les villes et municipalités intéressées devront s'inscrire avant le 14 janvier 1993. Elles auront par la suite jusqu'au 25 mars 1993 pour remplir le cahier officiel de leur mise en candidature. En avril prochain, dans chacune des régions administratives du Québec, un jury

sera composé. Il verra à la sélection de la municipalité gagnante de leur région. Dans un deuxième temps, un jury national choisira parmi les lauréats régionaux, la Ville industrielle de l'année. Ce choix sera connu le 12 mai 1993.

Pour ce prix, l'AMQ dispose d'un budget de 150 000 \$. L'association s'est assurée la participation de plusieurs commanditaires.



Maurice Poirier, secrétaire du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie.

Gilles FISETTE

Sherbrooke

L'usine Carnation, de Sherbrooke, est déjà assurée d'un reclassement qui lui accordera davantage de priorité dans son approvisionnement en lait.

Selon le secrétaire du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie, Maurice Poirier, une entente est récemment intervenue à ce sujet entre les divers partenaires en cause: le Conseil de l'industrie laitière, le Conseil de la coopération laitière, la Fédération des producteurs de lait du Québec et la Régie des marchés agricoles.

Comme l'explique M. Poirier, tous ont convenu que l'usine Carnation (Nestlé) peut grimper de la classe 7 à la classe 6 puisqu'elle n'exporte pas sa production de lait évaporé mais la destine plutôt entièrement au marché canadien. Le changement de classe entrera en vigueur au printemps 1993.

Parce qu'elle faisait partie de la classe 7, l'usine a souffert d'un problème d'approvisionnement qui l'a amenée à prolonger sa période de fermeture annuelle. L'usine a fermé ses portes dès le début octobre, pour une période de deux mois. Samedi, ses travailleurs ont organisé une manifestation devant l'usine afin de revendiquer de meilleures conditions d'approvisionnement.

Selon M. Poirier, ces travailleurs ne sont visiblement pas au

courant du dossier. Il explique qu'il est normal que les usines de lait évaporé qui exportent une partie ou la totalité de leur production soient approvisionnées en dernier. Cela fait en sorte qu'elles sont les premières à ne plus être approvisionnées lorsque l'offre est inférieure à la demande. Et ce, parce que ce sont les producteurs de lait qui financent de leur poche les activités déficitaires d'exportations. Toutefois, l'usine de Sherbrooke n'exportant plus, elle a déjà obtenu un reclassement.

Pour le reste, il indique que la fermeture de l'usine Carnation, à ce temps-ci de l'année, est une activité planifiée afin de permettre son entretien, l'usine ayant généralement terminé sa production annuelle.

Cet automne, le marché du lait a connu un problème de demande excédentaire. Il s'agit d'un problème ponctuel, assure M. Poirier. Il explique que des producteurs ont réagi tardivement à une demande d'ajustement de leur production de manière à respecter les quotas, l'an dernier. Après avoir diminué leur cheptel afin de respecter rapidement les quotas, ils ont éprouvé de la difficulté à revenir à l'équilibre, cet automne.

Il conclut en rappelant que les producteurs québécois tendent de plus en plus vers une production égale, douze mois par année. Les problèmes de cette nature devraient donc disparaître.

## SM décroche d'autres contrats au Mexique

Sherbrooke

Déjà présente au Mexique depuis quelques années, la firme d'ingénieurs-conseils

Le Groupe S.M., de Sherbrooke, vient de décrocher de nouveaux contrats dans ce pays.

Selon le vice-président de la firme, Gérard Laganière, ce sont des contrats d'une valeur de plus de 1,2

million \$ qui viennent d'être conclus avec le ministère mexicain de l'Environnement.

Ces contrats prévoient notamment la préparation des plans d'aménagement écologique pour les régions de Bajío et de Tamaulipas-Veracruz. Il s'agira d'établir une cartographie de ces territoires en identifiant les zones les plus sensibles au point de vue environnemental.

Parmi les autres tâches confiées à CM, on note la préparation de normes techniques pour l'élimination des déchets industriels non dangereux et l'adaptation à la réalité mexicaine des procédés d'études d'impact utilisés en Europe et aux États-Unis, en vue de la sélection des sites d'enfouissement des déchets.

Ces travaux, rapporte M. Laganière, seront réalisés en collabo-

ration avec le consortium S.M.-Dynamis Envirotech, avec l'aide financière de la Banque mondiale.

Créé à Sherbrooke en 1972, le Groupe S.M. a signé d'importantes réalisations au Mexique. Il a notamment réalisé des études sur la gestion des déchets dangereux pour le compte de la ville et l'état de Mexico.

# Le CHUS préfère vendre lui-même les terrains

□ Cette situation ne retardera pas le projet du parc biomédical, croient les promoteurs

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Même si le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) refuse de vendre des terrains pour le futur parc biomédical à la Ville de Fleurimont, ce qui aurait permis de simplifier d'éventuelles transactions avec des investisseurs, la Corporation du parc bio-médical ne craint pas de retard dans le projet.

Son président, Alain Paquin, re-

connait que le fait de céder des terrains à la municipalité aurait permis de réagir plus rapidement, advenant un intérêt de la part d'une industrie, mais nie que le projet soit enlisé dans des considérations administratives.

«C'est plus long au niveau des procédures légales parce que ce sont des actifs qui appartiennent au gouvernement», convient-il.

«On parle de quatre, cinq, ou six mois. Je ne pense pas que ça retarde (d'éventuels projets), le CHUS va tout faire s'il y a urgence, tout le

monde a le même objectif», pense M. Paquin.

«Ils préfèrent les vendre eux-mêmes pour éviter d'avoir des intermédiaires», précise le président de la Corporation au sujet des motifs du CHUS.

«On n'a pas de demande pour l'instant, mais s'il y a un promoteur on va le faire avec le CHUS», déclare-t-il.

Fleurimont était disposée à acquérir des terrains du futur parc biomédical «si ça aurait fait avancer les choses», explique pour sa

part le conseiller municipal Francis Gagnon.

Mais, dit-il, «le conseil d'administration du CHUS a mis des clauses qu'on considèrerait restrictives, par exemple au niveau de l'environnement».

Les terrains en question sont des servitudes depuis près d'un an par l'acqueduc et les égouts, grâce en bonne partie à une subvention de 64 000 \$ de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), mais aucune entreprise ne s'y est encore installée.

## Plus facile

Le président de la Société de développement industriel de la région sherbrookoise (SDRS industrie), François Godbout, estime cependant que les tergiversations au sujet des terrains, «ça retarde des projets».

«Les gens veulent être propriétaires de leurs terrains. On a besoin du parc biomédical qui peut être un élément moteur pour notre économie (...). Le CHUS, on ne sait pas ce qu'ils veulent. Si ça avait été par la Ville de Fleurimont, ça au-

rait été plus facile, ça fait deux ans que ça traîne», dit-il.

Lorsqu'on lui demande si les tractations entre le CHUS et Fleurimont peuvent avoir retardé l'arrivée d'investisseurs, le président de la Corporation du parc biomédical répond pas la négative.

«C'est pas sûr. Il y a des industries avec qui on discute et la balle est dans leur camp, pas dans le nôtre. Il y en a qui sont venus voir et qui sont intéressés», affirme Alain Paquin.

Pourrait-il y avoir une première implantation en 1993?

«Je n'ose pas me prononcer sur ça, en 1992 on devait en avoir une, c'est une question de mois...», répond-il.

Le directeur de la SDRS industrie, Renald Mercier, refuse de commenter le dossier, mais soutient que des pourparlers se déroulent avec des investisseurs.

## Mission accomplie... mais la guerre persiste

□ L'hiver risque d'être encore plus dur dans l'ex-Yougoslavie, déplore le capitaine Guy Bélisle

Marco FORTIER

Sherbrooke

Le capitaine Guy Bélisle, de Sherbrooke, est rentré début octobre à la base canadienne de Lahr en Allemagne après une mission de six mois dans l'ex-Yougoslavie, laissant derrière lui un pays déchiré par la guerre civile.

Mission accomplie, donc. Une mission absurde. «Tout ce qu'on voulait faire, c'est apporter de la

nourriture et des vêtements aux gens aux prises avec la guerre. Mais on se faisait tirer dessus de tous côtés.»

Le capitaine Bélisle, 26 ans, devait approvisionner en vivres, médicaments et vêtements les villages isolés par la guerre entre Serbes et Croates dans ce qui fut jadis la Yougoslavie, un pays d'Europe de l'Est.

La mission de Guy Bélisle s'est déroulée sous l'égide des Casques

bleus, des soldats envoyés par l'Organisation des nations unies (ONU) pour mettre un terme à la guerre civile qui sévit au pays depuis des mois.

Les Casques bleus viennent en amis. Ils sont là pour rétablir la paix. Ils ne doivent jamais tirer, sauf pour se défendre. «On a eu l'occasion de riposter à plusieurs reprises pour sauver nos vies», témoigne cependant le militaire sherbrookoise, marié à June Reid, ori-



Le soldat Simon Gilbert (à gauche), de Sherbrooke, patrouille les ruines de la ville de Lipik, dans l'ex-Yougoslavie. Il est maintenant de retour à la base de Lahr en Allemagne. Mario Bernier, de Bromptonville, joue avec «Pivo», la mascotte de son peloton. Le soldat est arrivé en Croatie en octobre, pour une durée de six mois.



ginaire d'East Angus. Le couple a deux enfants, Renée-Claude et Gabrielle, âgées de deux et trois ans.

Le capitaine Bélisle et ses acolytes du Royal 22<sup>e</sup> Régiment, en militaires neutres qu'ils étaient dans les circonstances, ont «aidé» tant des Serbes que des Croates. Ironie, tant les Serbes que les Croates leur ont... tiré dessus.

«Les Croates disaient qu'on prenait pour les Serbes et les Serbes disaient qu'on prenait pour les Croates», laisse tomber Guy Bélisle.

«Ils pointaient leurs armes vers nous et tout ce qu'on pouvait faire, c'était argumenter avec eux», dit celui qui fut entraîné d'abord pour combattre, à titre de membre d'un bataillon d'infanterie.

### Dur hiver

Si les dernières semaines ont été épuisantes pour les habitants de l'ex-Yougoslavie, les prochains mois risquent d'être encore plus durs. L'hiver est rude en Europe de l'Est. «À cause de la guerre, les gens n'ont plus de chauffage, plus d'électricité et plus d'eau. Plus de nourriture et de médicaments non plus», dit le capitaine Bélisle.

«C'est vraiment la famine là-bas. Avec l'hiver, les maladies graves

vont apparaître», croit le militaire.

Ce dernier a vu juste: quelques heures après l'entrevue accordée à La Tribune, l'ONU annonçait qu'une épidémie de typhoïde s'annonçait en Bosnie, où Guy Bélisle fut stationné durant deux mois, dans la capitale Sarajevo. Il a aussi séjourné en Croatie.

L'Estrien s'était illustré en juillet dernier, sauvant d'une mort certaine deux femmes victimes d'un tireur embusqué. Les soldats Simon Gilbert et Carl Grimard, de Sherbrooke, ainsi que Mario Bernier, de Bromptonville, sont aussi intervenus dans l'ex-Yougoslavie. Ce dernier est incidemment parti pour la Croatie en octobre.

Guy Bélisle, son épouse et leurs enfants habiteront à la base de Lahr en Allemagne pour les huit prochains mois. Après avoir passé trois ans dans un bataillon d'infanterie, le capitaine Bélisle devra effectuer des tâches administratives pour les trois prochaines années.

— En Estrie, peut-être?

— Probablement. Je l'espère. Ensuite, les défis ne manqueront pas. On a plusieurs missions en Yougoslavie, mais je crois bien qu'on puisse en avoir en Somalie dans les prochains mois...

## Le taux de l'impôt foncier ne bougera pas à Canton de Magog

Canton de Magog

Le taux de l'impôt foncier restera à 57 cents les 100 \$ d'évaluation à Canton de Magog l'année prochaine.

Le maire, Rosaire Fillion, qui en a donné l'assurance aux contribuables quand il a dressé, ainsi qu'il est tenu de le faire à l'approche de la fin de chaque année, un bilan de la situation financière de la municipalité, a imputé cette stabilité à la gestion serrée des deniers publics qui a été faite par le conseil municipal. Une gestion serrée qui, a-t-il souligné, n'a pas empêché la réalisation de plusieurs projets et permettra à la municipalité de boucler l'année avec un surplus frisant les 50 000 \$.

«Grâce à ce surplus, nous pourrions prendre à notre charge sans alourdir le fardeau fiscal des contribuables les 50 kilomètres de routes que le ministère des Transports nous reflera l'année prochaine», a ajouté M. Fillion.

Il s'est dit d'avis que la taxe spéciale que la municipalité devra imposer l'an prochain pour couvrir le coût des services policiers fournis par la Sûreté du Québec devrait être à peu près la même que cette année, soit 16,5 cents les 100 \$ d'évaluation.

## ... volonté ferme d'en faire autant à Coaticook

Christian ROY

Coaticook

Les contribuables de Coaticook bénéficieront d'un budget sans augmentation de taxes, a livré le maire André Langevin lors d'un accordé à La Tribune.

Cette annonce est faite même si la municipalité risque de terminer son année financière avec des résultats beaucoup moins élevés que par les années passées.

«C'est du moins notre volonté, comme conseil de ville de ne pas augmenter les taxes», a signifié M. Langevin. «Les conseillers et moi-même sommes convaincus de ce choix. Il faudrait vraiment qu'on nous démontre qu'on n'est pas capable de faire autrement, pour la prochaine année. Même si nos employés permanents, trésorier, directeur général, nous suggéreraient une légère augmentation, afin d'avoir plus de latitude dans leur administration, on ne le fera pas, si on est capable...»

Depuis son accession au siège de maire, M. Langevin a toujours connu des surplus dans ses budgets: «Depuis 10 ans que je gère le budget municipal, jamais on n'est arrivé avec un budget déficitaire...» Cependant, si les surplus connus jusqu'ici se chiffraient entre 150 000 \$ et 200 000 \$ annuellement, le budget 1992 risque d'être tout autre. Sans pouvoir donner de chiffres précis, le maire Langevin a avoué que le surplus pour 1992 sera considérablement moindre. On pense même qu'il n'atteindra pas 100 000 \$. «On en saura plus au début décembre, lorsqu'on aura des chiffres plus précis. Chose sûre, un s'achemine vers un léger surplus, ce qui est bien, compte tenu des dépenses assez importantes encourues au cours de l'année...»

## COMBATTEZ LA ROUILLE!



DEPUIS  
10 ANS  
AU QUÉBEC!

✓ SEUL RUST CHECK disperse l'humidité chimiquement de façon à garder les parois intérieures au sec.

✓ SEUL RUST CHECK freine l'électrolyse, l'une des raisons principales de la rouille.

✓ SEUL RUST CHECK est garanti à vie si votre voiture neuve est traitée annuellement, peu importe les conditions, le millage ou le nombre de propriétaires. Valable d'un bout à l'autre du Canada et appuyé par la compagnie et non pas par le concessionnaire.

✓ SEUL RUST CHECK a démontré son efficacité à toute épreuve pendant 20 ans sur plus de 1,000,000 de véhicules.

✓ SEUL RUST CHECK pénètre dans les joints les plus étroits où la rouille se forme d'abord. Ni la cire ni le goudron ne peuvent protéger ces parties.

Coaticook: R.R.# 1, Coaticook 849-7464  
Magog: 385, rue Sherbrooke, Magog 843-4765  
Sherbrooke: 860, rue King Est, Sherbrooke 822-3033  
Windsor: 42, rue St-Laurent, Windsor 845-4530

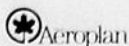
PLUS DE 40 CENTRES AU QUÉBEC  
L'ANTIROUILLE

## Dormez là-dessus.



En période de récession, ce n'est pas la peine de réfléchir trop longtemps avant de saisir une offre aussi tentante. Pour repartir du bon pied, l'Hôtel des Gouverneurs vous invite, du 12 octobre 1992 au 30 avril 1993, à profiter de son confort et de son service réputés, à des prix qui font rêver. Pour réserver, composez sans frais, le 1 800 463-2820 ou communiquez avec votre agent de voyages.

\* Occupation simple ou double. Ces tarifs sont offerts aux individus, sans limite et sans conditions.



HÔTEL  
DES GOUVERNEURS

RÉSERVATIONS  
1 800 463 2820

## Emprises ferroviaires: le gouvernement préoccupé

Drummondville (GP)

Le gouvernement du Québec est préoccupé par les demandes du milieu pour des projets de réutilisation d'emprises ferroviaires à des fins publiques.

«Il s'agit des projets de parcs linéaires à vocation multifonctionnelle et de mise en réserve de corridors à des fins potentielles et futures de réseau de distribution des services publics et de transport», affirme Yvon Lafrance, député du comté d'Iberville, qui participait à Drummondville, à titre de président d'un comité interministériel sur la question, au deuxième Forum québécois sur le recyclage des voies ferrées désaffectées.

Car, pour M. Lafrance, la situation de recycler les emprises d'anciennes voies ferrées est particulièrement complexe. En premier, l'utilisation des emprises abandonnées implique l'application de plusieurs lois relevant de ministères différents. De plus, le démantèlement à la pièce rend difficile la coordination de l'intervention et le contrôle gouvernemental. Historiquement, constate-t-il, la pratique des gouvernements a conduit au morcellement plutôt qu'à l'intégrité des emprises.

«Les travaux du comité que je préside, ajoute M. Lafrance, confirment de plus en plus l'intérêt de certaines emprises pour des projets régionaux de réutilisation à des fins publiques». Toutefois, s'empresse-t-il d'ajouter, ce potentiel est étroitement lié au maintien de l'intégrité des emprises.

### Vocation à définir

À son avis, le milieu doit dé-

finir la vocation de ces corridors et établir le plus large consensus possible sur les projets de conversion. Du côté des municipalités et des propriétaires riverains, à moins d'entente, le processus d'abandon conduit naturellement vers un morcellement des emprises, ce qui défavorise leur réutilisation à des fins publiques.

M. Lafrance constate que, selon les lois actuelles, les municipalités régionales de comté (MRC) ne pourraient assumer la mise en oeuvre d'un projet de réutilisation et assurer l'intégrité d'une emprise, à moins d'une délégation de compétence de la part des municipalités locales. Il en va de même des organismes régionaux qui disposent d'un pouvoir limité d'intervention en terme de financement et d'aménagement de territoire.

La démarche, entreprise par le comité présidé par M. Lafrance, comprend une série d'audiences publiques avec des gens et des organismes du milieu et se terminera par un rapport au gouvernement dans de courts délais, puisque le moratoire imposé par le gouvernement sur les ventes d'emprises par les compagnies ferroviaires se termine avec la présente année. Le comité déposera son rapport au ministre des Transports, Sam Elkas, qui formulera ses recommandations au gouvernement, au début de 1993.

Présentement, au Québec, le CN et le CP disposent de 1320 km d'emprises officiellement abandonnées, se répartissant en 28 subdivisions dont quatre ont plus de 100 km.

## Le député St-Roch surveillera le «bouillon de culture» au sein du PLQ

Gérald PRINCE

Drummondville

Le député indépendant de Drummond, Jean-Guy St-Roch, se présente à l'Assemblée nationale de Québec, ce matin, avec l'intention bien arrêtée de faire valoir l'opinion de ses électeurs.

«Je serai peut-être la goutte d'huile dans le baril d'eau, qui la rend inconsommable», lance-t-il, lors de sa rencontre mensuelle avec les journalistes locaux.

Il mentionne avoir bien l'intention de suivre les actes du gouvernement pendant cette courte session qui va jusqu'au 21 décembre, en particulier en intervenant dans les projets de loi sur la culture et en favorisant une vaste réflexion sur



Jean-Guy Saint-Roch

les finances publiques.

Quant à la troisième voie, celle du centre, dans laquelle il veut voir le Québec s'engager, il espère toujours que le parti libéral l'emportera.

«Sinon, je prendrai moi-même l'orientation vers la troisième voie, celle des modérés, celles des députés qui répondent aux attentes de leurs électeurs avant de suivre une ligne de parti», mentionne-t-il.

### Bouillon de culture

Ayant quitté, pendant la campagne référendaire, le caucus libéral après avoir été élu député de cette formation politique en 1985 et en 1989, M. St-Roch voit dans la Parti libéral du Québec (PLQ) «ce bouillon de culture» qui a permis aux René Lévesque, aux Jacques

Parizeau et autres, de trouver des réponses aux attentes de la population».

Si le PLQ ne s'oriente pas dans la troisième voie, M. St-Roch veut bien en faire partie mais pas comme vedette, plutôt à l'arrière-plan, dans un rôle effacé, moins visible. «J'aime bien le rôle de l'architecte, celui dont on oublie le nom quand l'immeuble est construit», mentionne-t-il.

L'important, c'est que les politiciens répondent à cette soif des gens d'être entendus.

Selon ce qu'il en sait, 60 pour cent de la population est de cet avis, 20 pour cent favorisant un parti politique, et l'autre 20 pour cent, une autre option.

## Le site d'enfouissement de la MRC Val St-François rallie sept nouvelles municipalités

Guy MARCHAND

Richmond

Après quelques mois de négociation, une entente est finalement intervenue entre 14 des municipalités propriétaires du site d'enfouissement sanitaire de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Val-St-François et sept nouvelles municipalités qui joindront le site à titre de co-propriétaires également.

Le règlement habilitant la MRC du Val-St-François à exploiter une partie du système de gestion des déchets provenant des municipalités comprises dans le territoire de la MRC, a donc été adopté et il ne reste plus qu'aux sept municipalités à faire entériner cette entente par

leur conseil respectif, cette semaine.

### Dans l'harmonie

«C'est un dossier qui nous tenait à coeur, au sein de la MRC, car le site d'enfouissement constitue le projet majeur, et en vertu de cette entente, 21 des 22 municipalités de la MRC seront co-propriétaires, a expliqué le préfet de la MRC, Marc-André Martel.

«Les négociations se sont bien déroulées et aucune réticence n'est intervenue dans ce dossier. Il y a eu unanimité et ce regroupement de municipalités se veut un pas dans la bonne direction au niveau de l'appartenance régionale, tout en constituant un dossier fort important pour le futur», a-t-il poursuivi.

Constitué officiellement en 1981,

le site d'enfouissement de la MRC, qui se trouve aux limites des municipalités de St-François-Xavier-de-Brompton et du Canton de Melbourne, comprenait durant toute cette période un nombre de 14 municipalités propriétaires soit celles de Windsor, Richmond, Bromptonville, Melbourne village, Melbourne Canton, Canton de Brompton,

ton, Canton de Cleveland, St-Denis-de-Brompton, Kingsbury, St-Claude, Greenlay, St-François-Xavier-de-Brompton, Stoke et Val Joli.

Les sept municipalités qui joignent le partenariat du site sont Valcourt, Bonsecours, Brompton Gore, Lawrenceville, Racine, Maricourt et Canton de Valcourt.

AUJOURD'HUI, ON COMMUNIQUE... AVEC LE

**STUDIO JEAN MALO**

**821-2230**

Permis no CP0384

COURS EN COMMUNICATION ORALE POUR TOUS

## Le curling préservé jusqu'au 15 avril prochain à Windsor

Windsor

Malgré la menace financière qui plane, le club de curling de Windsor, propriété de Domtar, a lancé officiellement sa saison d'activités et rien ne laisse croire qu'on pourrait y mettre un terme avant la date habituelle du 15 avril.

C'est ce qu'a révélé le responsable de l'activité, Anthony Jones, qui accédait la semaine dernière au poste de président du nouveau comité exécutif formé pour étudier la survie des clubs de golf et de curling de Windsor.

On se rappellera que Domtar demande à ses clubs de golf et de curling de s'autofinancer, dans un avenir rapproché. C'est que ces activités de loisir sont aussi touchées par l'exercice de rationalisation des dépenses, qui anime la papetière.

### Pour 1 \$

Domtar a offert au nouvel exécutif qui chapeaute les deux clubs, de lui céder ces installations pour la somme symbolique d'un dollar, explique M. Jones. La condition: conserver un but non-lucratif.

Le comité exécutif a jusqu'au premier mai pour étudier cette offre, après quoi Domtar se réserve le droit de disposer de ces installations à sa guise, poursuit M. Jones.

«Juste pour le budget de roulement, on s'arrange, soutient-il. Mais pour l'électricité, les taxes et les assurances, c'est plus compliqué.» Les dépenses d'électricité par exemple, s'élèvent à un peu plus de 20 000 \$ par année.

## Accident au diesel

Drummondville

Un camion qui transportait de l'essence diesel, a échappé une partie de son chargement, près de 500 litres (environ 100 gallons), dans les égouts municipaux de Drummondville, vers 6 h 00, hier matin.

Le camion qui circulait à la hauteur de la rue Hains, a connu une fuite qui a provoqué le déversement accidentel. Comme, à la suite des récentes pluies, le niveau des égouts est assez élevé, il a été impossible de récupérer le produit avant qu'il n'atteigne la rivière St-François, a fait savoir un porte-parole du ministère de l'Environnement, Yvon Gélinas.

Aucune enquête ne sera enclenchée et aucune poursuite ne sera déposée, vu que le déversement lui apparaît tout à fait accidentel.

## Nouveau directeur

Drummondville

Denis V. Bachand de Sherbrooke, conseiller en administration et ex-directeur des finances de Radio-Québec, a été nommé directeur des services administratifs du Cégep de Drummondville. Il succède à Michel Dumais qui occupera dorénavant le poste de conseiller pédagogique à l'éducation des adultes.

## On a inventé une machine à faire du bacon.



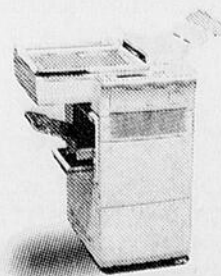
Le temps, c'est de l'argent. Voici donc le tout premier copieur doublé d'un télécopieur: de quoi obtenir le meilleur des deux mondes en n'investissant que dans un seul appareil. Côté copieur, il vous offre un véritable centre de production de documents. Quant à sa fonction télécopieur, elle vous permet de

composer votre numéro, d'enregistrer votre document à l'aide du scanneur et de repartir immédiatement vers votre bureau. Avec le Xerox 3010 Éditeur, fini le temps perdu.

Cet appareil est une des nombreuses solutions que les gens de Xerox vous offrent pour mieux gérer votre

temps de travail. Pour en connaître plus sur les solutions Xerox ainsi que sur notre garantie de satisfaction totale, communiquez avec un de nos conseillers en composant le (514) 939-5802 ou le 1 800 661-7111.

**Xerox**  
**Les gens de documents.**



**Le nouveau copieur-télécopieur 3010 Éditeur**

XEROX et Les gens de documents sont des marques déposées de XEROX CORPORATION utilisées par XEROX CANADA L.TÉE en tant qu'usager inscrit. Xerox 3010 est une marque de commerce de XEROX CORPORATION.

# Éditorial

## Pénurie de médecins

Pierre-Yvon BÉGIN

Les services d'urgence de l'hôpital St-Louis de Windsor ont été perturbés la semaine dernière en raison de l'absence d'un médecin pour assurer la garde. Windsor rejoint le rang des hôpitaux de la région, Magog, Coaticook, Lac Mégantic, Thetford Mines et Asbestos, qui n'arrivent à remplir leur mission première qu'à la suite d'une gymnastique administrative épuisante. La santé est devenue une affaire de fonctionnaires et de gros sous, point à la ligne.

L'accès pour tous à des soins de santé de qualité demeure un beau rêve. La récente réforme du système de santé par le ministre Marc-Yvan Côté tarde à produire ses fruits. Devant la menace d'un affrontement avec les médecins, le ministre a opté pour la contribution volontaire plutôt que les mesures coercitives. De toute évidence, la qualité de vie des médecins sublime toujours les besoins de toute une population et les supplications d'un ministre ne sont pas suffisantes pour redresser la situation.

L'une des mesures avancées par le ministre pour combler le manque d'effectifs dans les hôpitaux, consiste à obliger les médecins détenant moins de 10 ans de pratique à s'impliquer dans les établissements de santé. Pour une région comme l'Estrie où les postes d'omnipraticiens sont presque comblés à cent pour cent, l'arrivée de jeunes médecins est rare.

De récentes statistiques publiées par la revue l'Actualité médicale en octobre dernier et compilées par la Corporation professionnelle des médecins du Québec, montrent pourtant que le nombre d'omnipraticiens en Estrie est passé de 297 en 89 à 311 en 90. Il y a donc théoriquement 14 nouveaux médecins, comptant moins de 10 ans de pratique, à la disposition de nos hôpitaux. Mais où sont-ils?

À Windsor, l'hôpital pouvait compter en 89 sur sept médecins. Trois ans plus tard, ils ne sont plus que quatre. Les autres établissements de la région pourraient sans doute présenter des chiffres identiques. Ce n'est qu'en avril 93 que la future Commission médicale régionale entrera en fonction et pourra identifier les jeunes médecins comptant moins de 10 ans de pratique qui ne remplissent pas leur obligation face aux hôpitaux. D'ici là, le public peut toujours se croiser les doigts.

Autre solution avancée par le ministre Côté, le service de dépannage pour les régions moins bien nanties en effectifs médicaux, ne semble être d'aucun secours. Déjà, l'été dernier il n'y avait plus aucun médecin en disponibilité sur la liste élaborée en collaboration avec les fédérations de médecins.

Les problèmes d'effectifs en région sont d'autant plus inacceptables que Sherbrooke compte quatre centres hospitaliers d'envergure, et même une faculté de Médecine. Les critères d'admission à cette faculté reposent évidemment sur les résultats académiques des candidats et non sur leur région d'origine. Nés et formés en Estrie, les futurs médecins seraient peut-être davantage enclins à pratiquer chez eux.

Selon les mêmes statistiques de la Corporation professionnelle des médecins, les régions universitaires demeurent fortement desservies par les médecins. Ces régions présentent le meilleur ratio population-médecin avec un médecin pour 341 habitants. Les médecins sont donc en nombre suffisant chez nous. La pénurie n'est-elle que fumisterie pour protéger la qualité de vie d'un petit groupe déjà très choyé de notre société?

### ANALYSE

## Les républicains divisés

JILL LAWRENCE WASHINGTON (AP)

Profondément divisés sur les causes de leur échec et sur la façon de récupérer le soutien des Américains, les républicains sont à la croisée des chemins, en termes d'idées, de génération et de leadership.

On relève en particulier des divergences philosophiques sérieuses entre les factions tentant de prendre le contrôle du parti et les hommes rêvant de la course à la Maison-Blanche de 1996. Si l'élection en janvier du nouveau président du Grand Old Party pourrait offrir des pistes, il faudra toutefois attendre les primaires dans quatre ans pour savoir la route qui sera

suivie.

Les prochaines années promettent donc de belles empoignades entre pragmatiques, idéologues et ceux qui ont tout simplement perdu la foi dans la vieille garde républicaine. Il y a d'ailleurs déjà un vif débat: le parti a-t-il adopté trop d'idées de la droite religieuse ou pas assez? A-t-il trop suivi ou pas assez la voie de l'économie de l'offre?

Modéré, le ministre du Travail Lynn Martin, intéressée par la présidence du parti, a manifesté récemment son opposition à la stratégie conservatrice Angela Bay Buchanan, sœur et ancienne directrice de campagne de Pat Buchanan

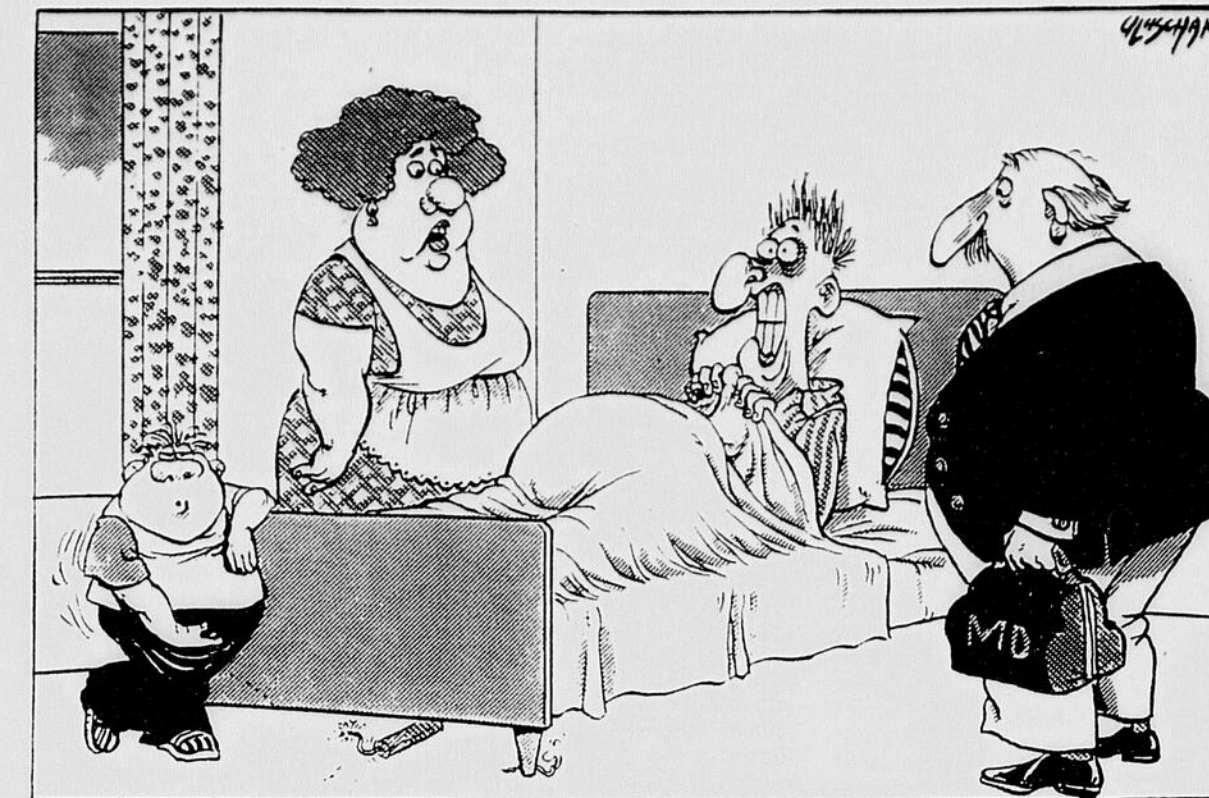
dans les primaires. Cette dernière juge nécessaire un renforcement de la base conservatrice du parti, avec un nouveau président hostile à l'avortement et partisan des «valeurs traditionnelles». Mme Martin, favorable à l'avortement, estime que le GOP a déjà des principes — notamment le respect des droits de la personne et la limitation du rôle de l'État — et ne doit pas se faire dicter par une quelconque église ce que les gens doivent penser. Elle a critiqué à ce sujet la tonalité «valeurs familiales» de la convention républicaine de cet été: «On ne peut pas construire un parti sur la haine. Il faut s'occuper des préoccupations des gens.»

modernes étrangères, à l'initiation pratique à l'outil informatique.

Dans la même lancée de mise à jour des besoins de notre société, l'A.C.C.Q. propose également de rapprocher l'enseignement technique des milieux de travail et de leurs réalités fonctionnelles, ceci afin de combler le fossé qui se creuse souvent entre l'élève et les besoins en constante évolution d'une entreprise donnée. Pour ce faire, l'A.C.C.Q. recommande la mise en place d'une formule travail/études où les études collégiales alternent avec des périodes actives sur le marché du travail, au sein d'entreprises cibles. Cette alternance travail/études permettrait ainsi au futur technicien de se tenir constamment à la fine pointe des plus récents développements dans sa

spécialité. Il va de soi que pour implanter ces structures, les entreprises devront s'engager activement dans ce processus.

La question de l'encadrement pédagogique tel qu'il existe à l'heure actuelle, a également fait l'objet d'un questionnaire sérieux de la part des gestionnaires de l'A.C.C.Q. En effet, plus de 27 millions de dollars sont nécessaires à cet encadrement, et notre analyse nous porte à croire que de pareilles sommes représentent des excès qu'il serait relativement facile d'endiguer. En fait, ce qui se passe, c'est que le présent statut du coordonnateur de programme est ambigu, puisque sa nomination se fait par ses collègues enseignants, avec lesquels il partage notamment les mêmes affiliations syndicales. Son



«Il ne veut pas aller à l'hôpital depuis qu'il sait qu'il y a pénurie de médecins.»

### TRIBUNE LIBRE

## La publicité pour trouver du travail

À la suite des deux articles parus dans votre quotidien La Tribune, concernant M. Mario Simard et sa condition de chômeur, je me suis senti interpellé à réagir devant un «stunt» publicitaire aussi important. (...)

Avant que d'aucuns n'affirment qu'il faut du courage pour s'engager dans une telle manifestation publique, à ceux-là, je répondrai que d'abord, si chaque chômeur, dont je serai, commence à décrier à tour de rôle sa situation, c'est à qui ne trouvera pas la meilleure technique de mise en valeur à laquelle les médias devront réagir à cause de la nature même de leur raison d'être, c'est-à-dire couvrir l'événement. Deuxièmement, tous reconnaissent d'emblée les conditions difficiles de marché que nous vivons actuellement, lesquelles ont pour conséquence de diminuer souvent substantiellement le rythme de vie de certains de nos concitoyens et certaines de nos concitoyennes. Il s'a-

git sans nul doute d'un défi certain que d'avoir à y faire face pour mieux s'assumer. Ce genre de manifestation publique m'amène d'abord à être circonspect avant de conclure trop rapidement sur l'état réel de la personne autant que je puis l'être quand «Pierre-Jean-Jacques» vend je ne sais quoi pour supporter je ne sais quelle cause. Et bien, si c'est le cas, ce personnage semble avoir bien appris sa leçon au point qu'il aurait déjà reçu certaines offres d'emploi. Doit-on laisser se tenir ce genre de manifestation? Il faudrait dire oui, puisque nous sommes en démocratie; à chacun de vendre sa salade, n'est-ce pas! Mais si nous décidons d'acheter un produit, ne devons-nous pas en tant que bon consommateur questionner sa qualité même. Je suis toujours de l'avis que oui. Et pendant qu'on y est, j'aimerais rappeler qu'aujourd'hui même, on parlait de 700,000 assistés sociaux au Québec, sans compter nos chô-

meurs et chômeuses, parmi lesquels plusieurs attendent cette compassion et surtout ce job qui ne vient toujours pas parce qu'ils n'auront pas trouvé le bon «stunt» publicitaire qui les aurait propulsés. Serions-nous si crédules au point de faire confiance au premier vent dans le besoin. Nous le sommes: probablement, et personne ne peut en vouloir à quiconque de s'apitoyer sur le sort du misérable. Ce pendant, je rappelle à chacun d'entre nous qu'il existe déjà des organismes crédibles, bien structurés et bien organisés, qui justement tentent de se faire les porte-paroles de personnes, qui très souvent, se retrouvent encore plus dans le besoin et qui pourtant seront souvent oubliés à cause de ce «stunt» publicitaire qu'ils n'auront pas eu. En terminant, j'inviterais donc ces organismes à faire connaître leur point de vue au même titre que j'ai cru bon de le faire.

Gilles R. Vige

## Merci pour les bonnes nouvelles

Monsieur Jean-Guy Dubuc  
Président-éditeur  
La Tribune

Dans un contexte de récession économique qui perdure, le quotidien «La Tribune» publiait, avec la complicité de Pro-Gestion Estrie, une vingtaine d'articles concernant les micro-entreprises démarrées au cours des dernières années et qui, modestement et sûrement, contribuent à renforcer notre structure économique.

L'initiative de votre quotidien, avec le professionnalisme de votre équipe et entre autres votre journaliste Gilles Fisette, mérite d'être soulignée. En effet, dans cette période de morosité économique, les bonnes nouvelles constituent une denrée rare. Votre journal a voulu, à sa manière, mettre en lumière d'heureuses initiatives et ainsi appuyer de façon non équivoque l'entrepreneuriat régional.

Cette série d'articles, principalement sous la plume de M. Fisette a été publiée à l'occasion du lancement de la 200e entreprise de Pro-Gestion Estrie. Cet organisme a contribué à créer en région plus de 600 emplois permanents depuis 1983. L'équipe de Pro-Gestion Estrie est particulièrement fière de la

reconnaissance de votre Quotidien. Nous sommes également fiers de la manière dont vous avez choisi de l'exprimer, soit par le témoignage d'une vingtaine de nouveaux entrepreneurs auxquels Pro-Gestion Estrie a été étroitement associée. Ces gens d'affaires se sont sentis appuyés et valorisés compte tenu de cette reconnaissance concrète du milieu à titre d'intervenants privilégiés dans le développement économique.

Votre contribution inestimable a permis de démystifier l'entrepreneuriat par des exemples bien concrets de démarrage de micro-entreprises. Ces propos fort stimulants en cette période de troubles économiques, inciteront sûrement des femmes et des hommes de chez nous à oser risquer et à faire preuve de persévérance et de ténacité pour concrétiser leur projet.

Au cours des dernières années, on s'est rendu à l'évidence que notre développement économique doit s'appuyer sur des initiatives régionales. Le démarrage de petites entreprises viables et prospères créant des emplois permanents, constitue un atout majeur pour notre devenir économique.

Au nom des micro-entreprises

qui ont eu l'opportunité de vous livrer leurs témoignages, de toute l'équipe de Pro-Gestion Estrie, nous vous félicitons pour cette heureuse contribution à l'entrepreneuriat régional.

Nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées  
Dina Naaman  
Michel Vachon, vice-président  
Pro-Gestion Estrie

### Souvenirs conservés

Récemment en visite chez des amis à Sherbrooke, j'ai eu l'occasion de découvrir le Centre d'interprétation de l'histoire de Sherbrooke, rue Dufferin. J'ai apprécié le fait que la Ville de Sherbrooke conserve cet édifice patrimonial des années 1880.

Au moment où j'y suis passée on y présentait deux très belles expositions. Félicitations à la Ville de Sherbrooke et à la Société d'histoire de Sherbrooke pour ces réalisations.

Louise Darg  
Trois-Rivières

### POINT DE VUE

## Rapprocher l'enseignement du marché du travail

La présente est pour préciser les positions de l'Association des cadres des collèges au regard de la consultation que tient la Commission parlementaire sur l'éducation et qui porte sur l'avenir des cégeps. Lors de la présentation de notre mémoire, certaines orientations ont été mises de l'avant, mais méritent néanmoins qu'on s'y attarde davantage.

Tout d'abord l'actualisation des besoins de formation, reste une priorité pour l'A.C.C.Q. On estime, en effet qu'une attention toute particulière devrait être portée à la maîtrise des habiletés langagières fondamentales, à la connaissance d'une ou même de deux langues

modernes étrangères, à l'initiation pratique à l'outil informatique.

Dans la même lancée de mise à jour des besoins de notre société, l'A.C.C.Q. propose également de rapprocher l'enseignement technique des milieux de travail et de leurs réalités fonctionnelles, ceci afin de combler le fossé qui se creuse souvent entre l'élève et les besoins en constante évolution d'une entreprise donnée. Pour ce faire, l'A.C.C.Q. recommande la mise en place d'une formule travail/études où les études collégiales alternent avec des périodes actives sur le marché du travail, au sein d'entreprises cibles. Cette alternance travail/études permettrait ainsi au futur technicien de se tenir constamment à la fine pointe des plus récents développements dans sa

spécialité. Il va de soi que pour implanter ces structures, les entreprises devront s'engager activement dans ce processus.

La question de l'encadrement pédagogique tel qu'il existe à l'heure actuelle, a également fait l'objet d'un questionnaire sérieux de la part des gestionnaires de l'A.C.C.Q. En effet, plus de 27 millions de dollars sont nécessaires à cet encadrement, et notre analyse nous porte à croire que de pareilles sommes représentent des excès qu'il serait relativement facile d'endiguer. En fait, ce qui se passe, c'est que le présent statut du coordonnateur de programme est ambigu, puisque sa nomination se fait par ses collègues enseignants, avec lesquels il partage notamment les mêmes affiliations syndicales. Son

allégeance est, par conséquent davantage du côté de ses pairs que du côté de la direction du Cégep qui n'a, de ce fait, que peu de moyens, outre la persuasion, d'exiger que le coordonnateur s'acquitte de ses tâches. À l'échelle du réseau, on parle d'environ 480 tâches d'enseignants affectées à la coordination départementale (d'où les 27 000 000\$). Il suffirait de donner à la direction collégiale le pouvoir de gérer cet encadrement pour que le problème s'amenuise considérablement. En un mot, ce que nous proposons, c'est la redistribution de ces fonds, de manière à laisser une plus grande place à la coordination des programmes.

Un autre problème auxquels les cégeps doivent faire face, c'est la rigidité des conventions collectives

actuelles. En effet, ce cloisonnement, exclusif à cet ordre d'enseignement, entraîne une situation difficile pour les cadres qui ne peuvent retourner à leurs fonctions d'origine sans que leur stabilité d'emploi ne s'en trouve menacée. Il y aurait donc lieu de modifier le contenu des conventions collectives, de façon à permettre la mobilité des cadres.

Enfin, l'A.C.C.Q. recommande d'accorder, d'une façon générale, plus d'autonomie aux collèges et de favoriser la décentralisation des pouvoirs. Évidemment, accorder plus d'autonomie et de responsabilités aux institutions ne peut et ne doit signifier qu'elles cessent d'être des mandataires de l'État dans la réalisation des objectifs que celui-ci détermine, au contraire. C'est dans cet esprit que l'A.C.C.Q. recom-

mande la mise sur pied d'un organisme indépendant du réseau collégial, capable de mesurer, d'évaluer les accomplissements des cégeps à partir de critères d'efficacité bien définis. Ainsi, les cégeps seraient tenus de rendre des compte des mandats qui leur sont confiés et leur évaluation mettrait en lumière, leurs forces et leurs faiblesses, beaucoup plus objectivement cela va sans dire que des périodes — aux intentions louables sans doute — ne peuvent le faire présentement.

Ce sont là, les quelques pistes d'orientation sur lesquelles nous avons invité la Commission parlementaire à réfléchir.

Guy Bonti  
Président d  
l'Association des cadres  
des collèges du Québec

## Arts et spectacles

## Martin Forget: humoriste de sons et de gestes d'abord

Pierrette ROY

Il a 25 ans et il essaie, sur le mode de l'humour, de faire des imitations «plus vraies que nature» en exploitant essentiellement le mime. Et, Martin Forget, un Sherbrookoïse d'adoption qui a déjà à son actif de nombreuses années de scène à la fois en théâtre, en animation et en humour, s'apprête à effectuer sa rentrée en offrant son premier spectacle solo.

Pour celui-ci intitulé «Martin Forget drôle de comique» qu'il offrira demain, le mercredi 25 novembre, à compter de 20 h 00 à la petite salle du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, l'humoriste a choisi de s'adresser à ses pairs, ceux-là même avec lesquels il évolue sur le campus de l'Université de Sherbrooke.

Car, originaire de St-Jérôme, il est actuellement étudiant en théâtre et communication à la faculté des Lettres et Sciences humaines.

## Découverte et encouragement

Le goût de la scène lui venait dès l'ordre secondaire, alors qu'à l'occasion d'un cours en théâtre auquel il s'était inscrit, il se découvrait des talents d'humoriste.

Pendant quelques années, en parallèle avec ses études, il a d'ailleurs accepté plusieurs contrats dans sa ville, y développant même selon son propre aveu une certaine notoriété.

Et, c'est à travers ses diverses implications en théâtre, en improvisation et en animation, qu'il a développées une prédilection toute particulière pour l'humour visuel.

Éloigné de la scène pendant quelques années pour se consacrer davantage à ses études pour la poursuite desquelles il avait dû s'exiler, Martin Forget y reprend goût après avoir mérité la seconde place aux finales régionales du Festival Juste pour rire, l'an dernier, qui a constitué pour lui un véritable encouragement. Et, depuis ce moment, il s'investit dans la préparation d'un



Martin Forget: je veux me surprendre et me surpasser.

matériel original, qu'il travaille avec ses deux complices, également étudiants, Alain Jeté et Jean-Pierre Pelletier.

## L'imaginaire surtout

«L'humour que je mets en scène est à la limite du fantastique, de l'imaginaire, et même du surréaliste, et vient exploiter le comique de situation à travers des événements colorés du quotidien. J'utilise principalement les sons, et très peu la parole. Dans mes numéros, les gestes et le mouvement sont constamment liés, ce qui exige de mon public une double attention car en plus d'écouter, il doit aussi regarder. Mon objectif est que les gens s'amusent et deviennent mes complices.»

Bien sûr, l'idéal de Martin Forget

est de faire carrière dans ce métier, quoiqu'il se sente également très attiré par l'enseignement du théâtre, mais il ne veut à aucun prix brûler les étapes et est conscient qu'il pourra devoir travailler encore

beaucoup pour percer.

«Ce premier spectacle constitue vraiment, pour moi, une véritable prise de contact avec le public.»

Les caisses populaires Desjardins de l'Estrie

Vidéotron présentent

**Michel Rivard** [naïf]

**Mercredi - 9 décembre - 20 h**

**Un spectacle chaleureux et émouvant d'une richesse musicale exceptionnelle.**

EN RAPPEL

Salle Maurice O'Bready  
CENTRE CULTUREL  
Université de Sherbrooke

Achetez au 820-1000

Une collaboration de:

La Tribune  
CHLT 63AM

TELE 7

Les caisses populaires Desjardins de l'Estrie

Vidéotron présentent

**PARE-CHOCS**

en tournée

Je m'en sors

PARE-CHOCS raconte l'histoire d'un enfant qui naît en catastrophe sur la banquette avant de la Chevrolet Camaro de ses parents. Ces derniers appellent leur fils «Chevy» bien entendu, et l'enfant entretient avec la Chevrolet qu'il ne quitte jamais, une relation tendre et complice.

La pièce démarre en trombe et garde son rythme jusqu'aux derniers moments. Les situations cocasses et les gags se succèdent à toute allure et le public est tenu en haleine, et en fou rires - du début jusqu'à la fin.

Une pièce de DENIS BOUCHARD et RÉMY GIRARD

Avec DENIS BOUCHARD, NORMAND CHOUINARD, MARTIN DRAINVILLE, GUYLAINE TREMBLAY, GUY MIGNAULT

**MARDI et MERCREDI - 1er et 2 DÉCEMBRE - 20 H**

Achetez au 820-1000

Salle Maurice O'Bready  
CENTRE CULTUREL  
Université de Sherbrooke

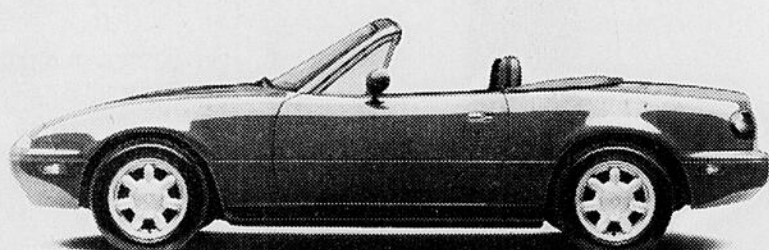
Une collaboration de:

La Tribune  
CHLT 63AM

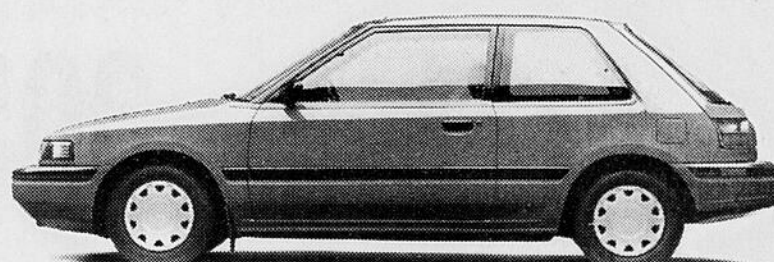
TELE 7

## NOTRE VENTE D'ADIEU.

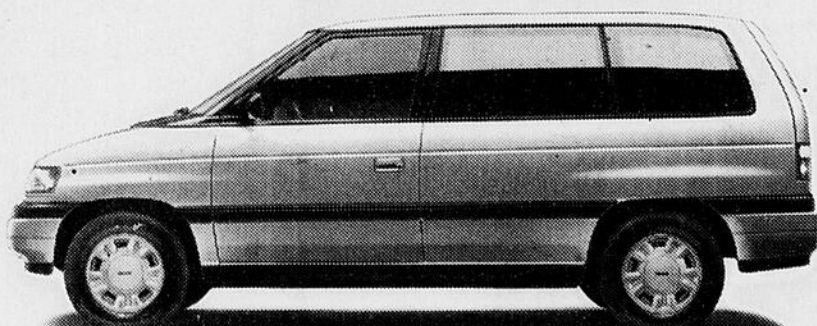
LA VENTE DE MAZDA 92 TIRE À SA FIN. PROFITEZ-EN...  
ET OBTENEZ UNE TRANSMISSION AUTOMATIQUE OU UNE REMISE DE VALEUR ÉQUIVALENTE\* À L'ACHAT DE CERTAINS MODÈLES.



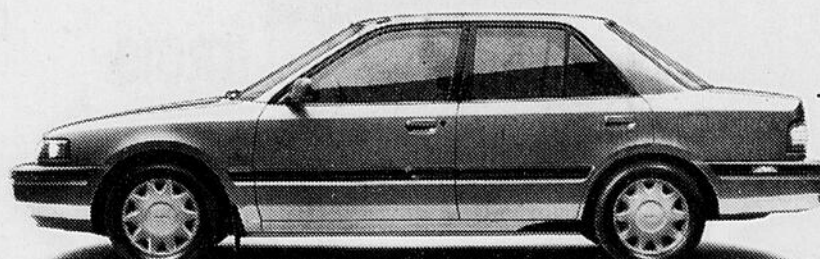
MIATA MX-5  
Le cabriolet classique ré-inventé.



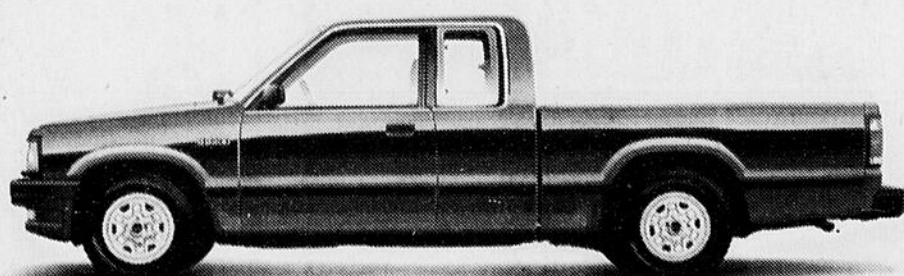
323  
L'intérieur le plus spacieux de sa catégorie.  
\*Pour le rapport qualité/prix, la 323 est imbattable! Motor Trend 1992



MPV  
La fourgonnette importée la plus vendue.  
V6 3 litres de 155 chevaux offert en option.



PROTEGÉ  
La voiture japonaise la plus spacieuse de sa catégorie.  
\*Un des 10 meilleurs achats dans la catégorie des importées. Motor Trend 1992



CAMIONNETTES MAZDA  
Les camionnettes importées les plus vendues au Canada.  
Cabine normale et Cabine Plus.

## LA GARANTIE LEADERSHIP MAZDA

Toutes les Mazda sont dotées d'une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans/80 000 km, sans franchise, ainsi que d'une garantie 5 ans/100 000 km des composantes principales.

\* Cette offre débute le 4 septembre 1992 pour une durée limitée. Elle s'applique aux véhicules Mazda neufs 1992 en inventaire chez les concessionnaires participants. L'offre consiste en une transmission automatique ou une remise de 750 \$ sur les camionnettes, les 323 et les Protegé; la remise offerte est de 800 \$ sur les MPV et de 850 \$ sur les Miata. La transmission automatique n'est pas offerte sur les Miata MX-5. Les stocks sont limités et peuvent varier selon les concessionnaires.

mazda

Je me sens bien.

Mazda Rock Forest — 4787 Boulevard Bourque, 564-1455

Magog Mazda — 209 Boulevard Bourque, 868-1101

FAMOUS PLAYERS

\$4.25 LA FIÈVRE DES DÉS

MARDI et MERCREDI

CARREFOUR DE L'ESTRIE 565-0366

3050 Portland

CUIRASSE EN PERIL (16+)

7:00-9:10

UN COEUR EN HIVER (G)

7:15-9:20

PASSENGER 57 (16+) V.O.A.

7:10-9:15

DOLBY STEREO

LA MAISON DU CINÉMA

63, KING OUEST, 566-8782

MARDI et MERCREDI : \$3.75

BRAM STOKER

Dracula

version française

HORAIRE: 7:00 - 9:20

JAMES BELUSHI LORRAINE BRACCO

Baisers Mortels

A PALM BEACH

version française de TRACES

HORAIRE: 7:10 - 9:15

LE SPECTRE MALÉFIQUE

version française de CANDY

HORAIRE: 7:15 - 9:15

Le Côté GRAND

Obscur du PRIX

Coeur DES AMÉRIQUES

v.o. espagnole avec s.-l. français

HORAIRE: 7:00 - 9:25

LA BELLE HISTOIRE

UN FILM DE CLAUDE LÉLÉ

HORAIRE: 7:30

CINÉMA CAPITOL

59, KING EST, 565-0111

MARDI et MERCREDI : \$4.00

"LA GRANDE COMÉDIE AMÉRICAINE EST ARRIVÉE!"

Scott Patrick, KUSA-TV, DENVER

DUSTIN HOFFMAN

HÉROS

version française de HERO

HORAIRE: 7:00

SI VOUS HABITEZ À MOOREHIGH ET QUE VOUS TOMBER MALADE, VOUS DEVRIEZ PRIER POUR MOURIR RAPIDEMENT.

DR GIGGLES

HORAIRE: 9:15

